

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 32**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

32

Nombre de votants :

32

**Date de convocation :
2 février 2021**

**Date d'affichage :
15 février 2021**

L'AN deux mille vingt et un, le **8 février** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 2 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE, M. RAYNAUD, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Christine PIRES-BEAUNE

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Géraldine TOVAR

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 FEVRIER 2021**

QUESTION N° 16

OBJET : Nettoyage de locaux - Lot n° 01, Nettoyage de bâtiments communaux : avenant

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 28 janvier 2021.

Les accords cadre relatifs au nettoyage des locaux ont été attribués en octobre 2019.

Le lot 01, nettoyage des bâtiments a été attribué à NET PLUS.

Compte tenu de la crise sanitaire il est nécessaire de créer un prix nouveau à savoir :

- surconsommation du papier essuie-main : forfait mensuel de 100 € HT.

Cette surconsommation concerne la mairie annexe car, en lien avec la crise sanitaire, les sèche-mains ne sont plus en fonctionnement et les agents se lavent plus souvent les mains.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer l'avenant susmentionné.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 8 février 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL